Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 37 (1990)

Heft: 7-8

Vereinsnachrichten: Confiance, coopération et compréhension

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La «relève»: le professeur Reinhold Wehrle, président central sortant, félicite son successeur, le Conseiller aux Etats Robert Bühler, de Lucerne, pour son élection.

Confiance, coopération et compréhension

ush. L'Assemblée générale de cette année peut être considérée comme un événement qu'il y a lieu de relever tout particulièrement dans l'histoire récente de l'Union suisse pour la protection civile. En effet trois éléments ont marqué cette rencontre des délégués de l'USPC et de leurs hôtes, à savoir: l'élection d'un nouveau président, l'adoption des statuts révisés et enfin la visite de Ciba-Geigy, maison qui a reçu l'USPC et qui a présenté elle-même ses installations de sécurité.

Confiance mutuelle

C'est ce mot d'ordre que le Conseiller aux Etats lucernois Robert Bühler, Président central nouvellement élu, a mis au centre de son bref exposé inaugural. Il a, de la sorte, indiqué très clairement la voie que doit suivre l'association sur le plan interne et externe.

«Sur le plan externe» signifie que l'USPC doit tout mettre en œuvre pour renforcer ou recréer la confiance des Suissesses et des Suisses en leur protection civile et la forme qui lui sera attribuée après la réforme en cours.

«Sur le plan interne» signifie une coopération renouvelée et plus concentrée – et par conséquent plus efficace pour les autres – des sections et des organisations apparentées.

Coopération renforcée

En approuvant la révision des statuts de l'USPC, les délégués ont manifesté la volonté de rendre leurs sections plus actives au sein de la tête de l'association et partant, davantage concernées par la politique de leur association faîtière. Cet espoir est prometteur d'un engagement renouvelé, de l'apport

d'idées neuves en provenance «du front» et aussi, d'une plus grande efficacité et d'une influence plus grande de l'USPC à l'extérieur. Ce dernier aspect revêt une importance particulière pour le nouveau plan directeur de la protection civile 1995, qui devra être et sera le sujet principal des journées USPC des 23 au 25 août 1990.

Dans la vie quotidienne, ce contact étroit des sections avec leur association signifie que toutes coopèrent au sein du comité central, de telle façon que les membres de cet organe se rencontrent au moins deux fois par an, discutent des sujets qu'ils y apportent ou qui ont été mis à l'ordre du jour puis décident et exécutent les décisions qui en résultent

Compréhension et dialogue

M. Benno Gunzinger a adressé ses souhaits de bienvenue aux délégués de l'USPC et aux invités, en sa qualité de chef des établissements de Ciba-Geigy de Schweizerhalle. Il a souligné plus particulièrement ce qui liait Ciba-Geigy aux préoccupations de la protection civile. «Nous sommes astreints et prêts», a déclaré Monsieur Gunzinger, «à assumer nos responsabilités pour exercer nos activités en toute conscience et pour accorder aux préoccupations relatives à la sécurité et à l'environnement, la place qu'elles méritent.» La visite des installations, qui a eu lieu dans l'après-midi, et la démonstration des sapeurs-pompiers qui l'a suivie, ont confirmé dans les faits les paroles qui avaient été prononcées. Par ailleurs, en invitant l'USPC à organiser son assem-



Robert Bühler, nouveau Président central: «J'espère et suis persuadé que mes qualités d'ancien Conseiller d'Etat et de Conseiller aux Etats en charge me seront d'un précieux secours pour établir des contacts humains fructueux, pour le plus grand bénéfice de la cause, avec les organes politiques responsables, à savoir: le Conseil fédéral, la Direction de la protection civile, les Parlementaires etc.».



Cette année trois éléments ont marqué la rencontre des délégués.

Veiller à assurer la sécurité

Enfin, l'USPC a pu entendre deux exposés complémentaires de Messieurs Kaspar Eigenmann, du service central de sécurité de Ciba-Geigy de Schweizerhalle et Markus Mohler, commandant de la police de la ville de Bâle, sur «la collaboration entre la population, l'OPE, l'OPC et la police, en cas d'accident chimique».

Monsieur Kaspar Eigenmann, du service central de la sécurité de Ciba-Geigy, a fait part du point de vue de l'industrie concernant la coopération entre la population, l'organisme de protection d'établissement (OPE), l'organisation de protection civile (OPC) et la police, en cas d'accident chimique. Comme la chimie constitue une industrie qui présente un large spectre de dangers, la prophylaxie des perturbations et des accidents revêt une importance particulièrement grande. L'élément le plus important à cet égard est l'analyse des risques dont découlent d'amples mesures de protection de l'être humain et de l'environnement.

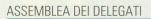


Kaspar Eigenmann, du service central de sécurité des installations de Ciba-Geigy à Schweizerhalle: «Le risque zéro n'existe pas, voilà pourquoi il faut planifier avec grand soin les mesures à prendre en cas d'urgence...»



Willi Breitenstein, président du Grand Conseil de Bâle-Campagne, souhaite la bienvenue aux participants au nom du grand Conseil et du Gouvernement de Bâle-Campagne: Les événements survenus à Schweizerhalle en novembre 1986 ont subitement conféré à la protection civile une autre dimension. Ce n'est plus la protection dans les conflits militaires, mais la maîtrise des catastrophes qu'elle doit assumer.

Comme les risques ne sont jamais inexistants, il est très important d'organiser la coopération avec les organes étatiques, aussitôt que les conséquences des accidents dépassent les frontières de l'entreprise. Ce qui est décisif pour limiter les conséquences d'un accident critique, c'est de réagir rapidement dès le début. C'est pourquoi il faut en conséquence que les conditions d'organisation et le système d'information de base soient exercés à un haut niveau, de même que la collaboration entre toutes les formes d'intervention. Pour sa part, Monsieur Markus Mohler, commandant de la police bâloise, a fait un exposé sur la collaboration des diverses organisations. Il a insisté cependant sur le fait que la chimie ne constituait assurément pas le risque le plus vraisemblable et qu'en un an, 3300 êtres humains ont trouvé la mort dans des accidents qui n'avaient rien à voir avec des industries. La prévention des accidents chimiques revêt malgré cela une grande importance. Pour le surplus, Markus Mohler estime qu'il est hors de question que les détachements de secours de la protection civile doi-



vent intervenir en cas de catastrophe pour fournir leur aide en même temps que d'autres organisations.

S'exprimant sur la situation concernant «La protection civile 95», le sous-directeur Hildebert Heinzmann a four-ni, au nom de l'OFPC, les informations suivantes:

La protection civile se dote d'un nouveau plan directeur

Depuis juin 1989, les travaux d'élaboration du nouveau «Plan directeur 95 de la protection civile» vont bon train, avec le concours des cantons, des communes et des associations intéressées ainsi que d'experts. Exécutée parallèlement à la réforme de l'armée, cette tâche doit permettre la réalisation progressive et concertée des nouveaux plans directeurs «Armée 95» et «Protection civile 95».

La réforme «Protection civile 95» fournit l'occasion de réexaminer, de façon approfondie, la mission et les structures de la protection civile. Il faut reconsidérer les dangers qui pèsent sur la population dans diverses situations ainsi que les moyens en personnel et en matériel permettant de protéger cette population ou de lui porter secours. Dans ce contexte, une telle analyse peut, selon les circonstances, modifier au-delà de la protection civile, les conceptions actuelles en matière de protection ou de sauvetage des personnes.

La réforme «Protection civile 95» prévoit l'abaissement, à 52 ans, de l'âge de libération du service de protection civile. Cet abaissement entraînera une réduction des effectifs des organisations de protection civile des communes. Il convient donc d'étudier des mesures susceptibles de compenser cette diminution, voire d'améliorer dans certains cas la capacité d'intervention de la protection civile, grâce à une redéfinition des priorités. Il s'agit



Markus Mohler, Commandant de la police de Bâle-Ville: «La vie a ses limites. C'est un fait que l'être humain ne peut pas méconnaître. Mais cette vie est soumise à de nombreux dangers qui peuvent l'emporter. C'est pourquoi il est hautement important de prendre toutes les mesures préventives possibles.»



Une grande majorité du peuple suisse est favorable à la protection civile.



Bob Walther, membre du Comité central, informe sur la campagne de la Croix-Rouge suisse: «La CRS va de l'avant, avec ses membres corporatifs», organisée à l'occasion du Jubilée fédéral de 1991. «Les sections de l'USPC ont l'intention d'y participer activement.» C'est donc avec optimisme que l'orateur déclare: «Laissez-vous donctenter!»



de l'Union lucernoise pour la protection civile invite l'assemblée des délégués de l'USPC à tenir sa séance de l'année prochaine à Nottwil, au centre d'instruction CRS, le 14 septembre 1991.

Otto Steiner, Président

(Photos: Roulier)

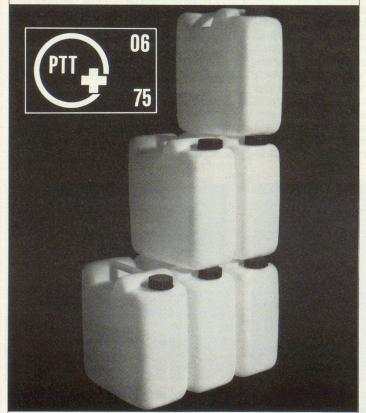
notamment d'examiner la possibilité de permettre aux services du feu de poursuivre leur mission après une mobilisation de l'armée ou une mise sur pied de la protection civile. Des réflexions analogues peuvent être faites, par exemple, en ce qui concerne le service sanitaire ou la protection AC.

Parallèlement aux mesures qui seront appliquées à moyen terme, soit dès 1995, il convient de résoudre certains problèmes liés aux structures actuelles

ASSEMBLEA DEI DELEGATI

de la protection civile. Ainsi, la question de l'amélioration de l'instruction figure parmi les plus urgentes. Au rang des priorités, citons aussi l'intention de mettre sur un pied d'égalité l'intervention de la protection civile en cas de conflits armés et les secours lors de catastrophes survenant en temps de paix. A cet égard, rappelons les recommandations visant à faciliter l'intervention de la protection civile en cas d'urgence, adressées en 1987 aux cantons et aux communes. Il est très important de mettre ces recommandations systématiquement en pratique, d'autant plus que les mesures préconisées ne nécessitent pas de révision de la législation. Au titre de mesures accompagnant le plan directeur 95 de la protection civile, il convient, dès 1992, de renoncer progressivement à dispenser l'instruction de base et de spécialistes aux classes d'âge qui ne seront plus astreintes à servir dans la protection civile à partir de 1995. Enfin il est prévu de remanier, dès 1992 également, le cours d'introduction, qui constitue le premier contact concret des personnes astreintes à servir dans la protection civile avec cette institution. Les modalités de mise en œuvre de ces mesures seront examinées prochainement avec les cantons.

Kanister und Fässer für Trinkwasserreserve



Wir liefern Kanister 10–60 I, Fässer 40–220 I, mit Auslaufhahnen, aus lebensmittelechtem Niederdruck-Polyäthylen, physiologisch unbedenklich.



Cartofont AG, Kunststoffverarbeitung, 5001 Aarau Telefon 064 22 09 15, Telegramme: carto Telex 981 244, cart-ch

SOREX AG

Schutzraumliegestellen SOREX 89

BZS-schockgeprüft (Patent angemeldet)



- Einfache Montage, da nur 2teilig
- Holz bringt die Natur in Ihren Schutzraum
- Verwendbar als Kellergestell, Kellerabtrennung
- Kompakt für Lagerhaltung

Verlangen Sie unsere Unterlagen!

Tel. 062 81 25 25 6260 Reiden LU Industriestrasse Fax 062 81 36 73 Telex 98 29 28